



CESE Wallonie



Pôle
Politique scientifique

RAPPORT D'ACTIVITE

du Pôle Politique scientifique

2023

Table des matières

I. Présentation du Pôle	3
II. Fréquence des réunions	6
III. Les avis rendus	7
IV. Auditions	7
V. Représentations	7

I. Présentation du Pôle

Le décret du 16 février 2017 portant rationalisation de la fonction consultative met en place le Pôle Politique Scientifique.

Il est chargé des missions suivantes, soit d'initiative soit à la demande du Gouvernement :

1. remettre des avis concernant la politique scientifique portant, d'une part, sur les notes d'orientation du Gouvernement et, d'autre part, sur des avant-projets de décrets et d'arrêtés ayant une portée réglementaire ;
2. proposer les moyens à mettre en œuvre en vue de favoriser le développement et la coordination efficace des activités de recherche scientifique et technologique, tant dans le secteur économique que dans le secteur académique et ce, en rapport avec les besoins économiques, sociaux et environnementaux de la Région ;
3. formuler, pour l'élaboration du budget de la Région, des suggestions concernant le financement de la politique scientifique ;
4. conseiller le Gouvernement concernant la participation de la Région aux activités de recherche scientifique et technologique nationales, interrégionales et internationales ;
5. évaluer tous les deux ans la politique scientifique de la Région ;
6. rendre un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique et sur le rapport annuel d'activités de celui-ci ;
7. faire au Gouvernement toute recommandation en matière de statistique, d'évaluation, de conseil stratégique ou de prospective.

Le Secrétariat du Pôle Politique Scientifique est exercé par le personnel du CESE Wallonie.

M. Jean-François DELAIGLE a assuré la présidence et Mme Laure HOMERIN la vice-présidence.

1. Fonctionnement

Les instances du Pôle sont l'Assemblée plénière, le Bureau et les groupes de travail.

L'Assemblée plénière est l'instance décisionnelle du Pôle. C'est elle qui approuve les avis, quel que soit le mode de préparation de ceux-ci.

Le Bureau prépare les réunions de l'Assemblée et en assure le suivi.

Les groupes de travail sont constitués par l'Assemblée et sont chargés de l'examen d'une question particulière. Leur existence est limitée à l'examen de la question pour laquelle ils ont été créés.

2. Composition

2.1. L'Assemblée et le Bureau

Le Pôle est composé de :

- dix représentants des interlocuteurs sociaux ;
- six membres issus des Universités actives en Région wallonne ;
- deux membres issus des institutions de l'enseignement supérieur non universitaire actives en Région wallonne ;
- deux représentants des centres de recherche ;
- un représentant des associations environnementales reconnues en vertu du Code de l'Environnement.

L'administrateur général de l'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique assiste aux réunions du Pôle avec voix consultative.

Le mandat des membres est de 5 ans.

Le Pôle élit en son sein un Président et un vice-Président. Ces mandats sont exercés en alternance tous les trente mois par un représentant de l'enseignement supérieur ou des centres de recherche, et un représentant des interlocuteurs sociaux.

Le Pôle a été renouvelé le 17 février 2023.

Composition du Pôle Politique scientifique (au 31 décembre 2023)

Organisation	Membres effectifs	Membres suppléants
Interlocuteurs sociaux	Jean-Christophe DEHALU(*)	Florie THOMAS
	Valérie DEBOIS (*)	Anne REUL
	Philippe DENOEL	Carine LAMBERT
	Olivier VANDENABEELE	Thibaut DE CLERCK
	Benoît HALLET	Yves SMEETS
	Laure HOMERIN (*)	Nicolas LATTEUR
	Zoé RONGE	Xavier CORNET
	Muriel RUOL (*)	France-Lise CARON
	Matthieu PALATE	Xavier LORENT
	Martine EVRAUD	Laurent PIRNAY
Enseignement universitaire	Marius GILBERT	Daniele CARATI
	Michel MOUTSCHEN	Didier MATTIVI
	Jean-Christophe RENAULD (*)	Xavier LEPOT
	Nathalie BURTEAU	Eric WYART
	Carine MICHIELS	Nathalie MALENGREAU
	Ruddy WATTIEZ (*)	Céline THILLOU
Enseignement supérieur	Nathalie GERLACH (*)	Catherine DESCHEPPER
	Xavier VAN DEN DOOREN	Dominique DECKERS
Centres de recherche	Jean-François DELAIGLE (*)	Yves HOUET
	Marylise LEDOUBLE	Stéphane NONET
Associations environnementales	Jean MANSUY	Pauline DESSARD
Observateur	Sébastien BRUNET	

(*) Membres du Bureau

M. Jean-François DELAIGLE a assuré la présidence et Mme Laure HOMERIN la vice-présidence.

2.2. Secrétariat

Le secrétariat assure les missions nécessaires au fonctionnement des différentes instances du Pôle. Il est composé de membres du personnel du CESE Wallonie :

- Fabienne DIDEBERG, Secrétaire
- Sylviane NIVELLE, Secrétaire
- Yasmine HIJAZI, Secrétaire administrative

II. Fréquence des réunions

Le Pôle a tenu ses réunions de façon virtuelle.

Le Pôle a tenu 4 réunions :

- Le 17 février ;
- Le 16 juin ;
- Le 20 octobre ;
- Le 15 décembre.

Le Bureau a tenu 4 réunions :

- Le 24 mars ;
- Le 26 mai ;
- Le 15 septembre ;
- Le 3 octobre.

III. Les avis rendus

1	SCIEN.23.01.AV	Accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation
2	SCIEN.23.03.AV	Renouvellement de la reconnaissance de l'ISSEP comme organisme de recherche
3	SCIEN.23.04.AV	Révision des critères d'agrément des centres de recherche

Le texte intégral de ces avis est disponible auprès du secrétariat ou sur le site du CESE Wallonie (<http://www.cesewallonie.be>).

Durant cette année, le Pôle a également préparé sa contribution au Mémoire 2024-2029 du CESE Wallonie.

IV. Auditions

Le 17 février, M. Michel Dumont du Bureau fédéral du Plan a présenté les résultats du quatrième exercice d'évaluation de l'aide publique aux entreprises en faveur de la recherche et du développement en Belgique.

Le 16 juin, les données relatives aux moyens consacrés à la RDI en Wallonie ont été présentées par Mme Catherine DATH, collaboratrice du Ministre Borsus.

Le 15 décembre, M. Francisco Santana Ferra du NCP Wallonie a présenté les dernières statistiques disponibles relatives à la participation des acteurs wallons aux programmes de recherche européens.

V. Représentations

Le Pôle a été représenté dans divers Comités, Commissions et Jurys extérieurs, à savoir :

- ✓ Les jurys/comités de sélection de divers programmes mis en place par le Département de la Recherche et du Développement technologique ;
- ✓ La Commission d'agrément des centres de recherche agréés ;
- ✓ La Commission scientifique et technique de l'ISSEP ;
- ✓ Le Comité de suivi des programmes opérationnels FEDER et FSE pour la période de programmation 2014-2020 et 2021-2027.